

Populations vulnérables

Revue publiée par le Centre Georges Chevrier – UMR 7366

(http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/prodscientifique/Populations_vulnerables.html)

Communication des articles :

Les articles sont soumis par courrier électronique en format texte (pas de pdf). Sauf accord du directeur de la revue, ils ne doivent pas excéder 45 000 signes, espaces et notes comprises.

Droits accordés par les auteurs à la revue :

Les auteurs réservent à la revue le droit de diffusion des versions *postprint*¹ et *publisher*² de leur article, à partir de leur écriture et jusqu'à l'issue de l'embargo défini par la revue, soit un an à compter de la publication papier.

À l'issue de cet embargo, la revue diffuse les textes sur son site web, par défaut sous licence Creative Commons [CC-BY-NC-ND](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/)³. Les auteurs peuvent alors diffuser leur texte librement, sous la même licence ou toute licence *moins* restrictive.

Ces dispositions sont approuvées par les auteurs, qui doivent accompagner leur article du formulaire de cession de droits d'auteurs signé.

Métadonnées :

La première page doit être consacrée aux métadonnées suivantes :

- Prénom, nom, fonction, rattachement institutionnel ;
- Adresse électronique, numéro de téléphone (renseignements non diffusés) ;
- Sommaire de l'article ;
- Résumé en français puis en anglais (10 lignes maximum chacun) ;
- Mots-clés en français puis en anglais : au moins cinq, précis, entrant dans les domaines suivants : aire géographique, période historique, thème, auteur traité, notion traitée.

Police :

N'utiliser qu'une seule police : Times new roman (sauf cas particulier : citation en grec ancien, etc.).

Citations :

Les citations courtes dans le corps du texte sont en romain (sans italique), encadrées de guillemets français.

En cas de citations imbriquées, employer les guillemets français (« texte ») puis les guillemets anglais ("texte"), puis les apostrophes ('texte'). Seuls les guillemets français sont suivis ou précédés d'une espace (insécable). « **Citation de rang 1** "*citation de rang 2* 'citation de rang 3' *citation de rang 2*" **citation de rang 1** ».

Il est inutile de placer des crochets [...] avant et/ou après les citations reprenant une phrase ou un paragraphe *en leur totalité*. Toute coupure doit par contre être signalée de la sorte, de même que toute précision apportée par l'auteur.

De façon générale, éviter d'appliquer à la fois des guillemets et l'italique à une même phrase, expression ou citation. **Font exception** les citations en langue étrangère (« *Lasciate ogni speranza, voi ch'entrate.* »).

Appels de notes :

¹Ou « postpublication » : il s'agit du texte retravaillé sur les conseils d'un comité.

²Ou « éditeur » : il s'agit de la version parue et mise en forme par la revue, qui peut être communiquée à l'auteur sur demande.

³Liberté de reproduction, distribution et communication sur tout support, sous condition de :

- attribution (métadonnées : auteur, titre, revue, date de publication, mots-clés, url) ;
- pas d'utilisation commerciale ;
- pas de modification ;
- partage aux mêmes conditions (même licence).

Les appels de notes automatiques, en exposant sans parenthèses ni crochets, sont en chiffres arabes et précédés d'une espace insécable. À l'intérieur d'une parenthèse ou d'une citation, ils précèdent la parenthèse fermante et/ou la ponctuation finale (« citation ² ! »). Numérotation continue sur l'ensemble de l'article (et non par page).

Usage des espaces insécables ⁴ :

- Elles précèdent les signes de ponctuation double (; : ? !) ainsi que le symbole pourcentage (10 %) et les symboles de devises (20 \$, 30 €) ;
- Elles suivent les abréviations de numéro (n° 11, n^{os} 10-11) et de page (p. 156) ;
- Elles suivent le guillemet français ouvrant (« texte) et précèdent le guillemet français fermant (texte ») ;
- Elles suivent le tiret ouvrant d'une incise et précèdent son tiret fermant (ainsi – écrit le Philosophe – en est-il...).
- Aucune espace ne sépare une apostrophe d'un guillemet (le poète précise qu'« en effet...) ;
- Elles séparent les milliers, millions, etc. (1 000 000).

Diverses remarques d'ordre typographique :

- [Liste d'abréviations en usage](#)
- Les majuscules sont accentuées (À, É, etc.) ;
- Les siècles en chiffres romains sont en petites capitales suivies de l'exposant ^e lui-même suivi d'une espace insécable (xx^e siècle) ;
- Si des sigles sont utilisés, il convient de les développer à la première occurrence, comme suit : Archives départementales de la Côte-d'Or (ADCO) ;
- Les tirets courts (-) sont réservés aux traits d'union ; les tirets moyens (–) sont utilisés pour les incises, dialogues, etc. Sauf cas particulier, les tirets moyens se substituent généralement aux tirets longs (—) ;

Droits d'auteur :

Les auteurs doivent s'enquérir des droits protégeant éventuellement les illustrations. Si ces dernières sont protégées, ils doivent obtenir et transmettre en même temps que l'article les autorisations de reproduction.

Encadrés :

Les auteurs sont encouragés à insérer dans leurs articles des encadrés portant sur la méthodologie, les enquêtes, des définitions, etc.

Illustrations :

Outre leur insertion dans l'article, *suivies d'un titre, d'une légende (champ, note de lecture, traitement effectué, etc.) et de leur source*, elles doivent également être jointes dans un dossier zippé.

Tableaux et graphiques :

Outre leur insertion dans l'article, *suivis d'un titre, d'une légende (champ, note de lecture, traitement effectué, etc.) et de leur source*, ils doivent être également fournis *avec leurs données source* dans un tableur joint.

Annexes :

Les articles peuvent être accompagnés d'annexes destinées à être publiées : textes, graphiques, cartes, tableaux.

Contacts :

Rédactrice en chef : Virginie Dejoux (virginie.dejoux@u-bourgogne.fr)

Secrétaire d'édition : Gaël Cloitre (gael.cloitre@u-bourgogne.fr)

⁴ Sur Windows : Ctrl+Maj+Espace. Sur Mac : Alt+Espace.

Normes bibliographiques :

Les références bibliographiques précises sont insérées en fin d'article (par ordre alphabétique), selon les normes suivantes.

Dans le corps du texte, elles sont signalées succinctement sous la forme : (Nom, année) ; exemple : (Tchetgna, 2007).

Attention, les mots en capitales doivent être saisis directement en majuscules. La chaîne de traitement éditorial employée supprime systématiquement le format de police « majuscules » appliqué a posteriori à des mots saisis en minuscule.

Ouvrage

NOM et initiale du Prénom de l'auteur en gras (année entre parenthèses), *Titre de l'ouvrage*, Lieu de publication, Éditeur. (Ne pas indiquer le nombre total de pages, mais éventuellement les pages concernées sous la forme : p. 25-36.)

GONIN P. (2015), *Pink Floyd The Wall*, Marseille, Le Mot et Le Reste, p. 12-15.

Ouvrage collectif

Idem, en utilisant (dir.).

ROGGE J. (dir.) (2011), *Cultural History in Europe. Institutions, themes, perspectives*, Bielefeld, Transcript.

Chapitre d'ouvrage collectif

NOM et initiale du Prénom de l'auteur en gras (année entre parenthèses), « Titre du chapitre », in Nom et Initiale du Prénom du coordinateur (dir.), *Titre de l'ouvrage*, Lieu de publication, Éditeur, p. XX-XX. (Ne pas employer l'abréviation « pp. »).

MENGER P.-M. (2011), « Les politiques culturelles, modèles et évolutions » in Poirrier Ph. (dir.), *Pour une histoire des politiques culturelles dans le monde, 1945-2011*, Paris, La Documentation française, p. 465-477.

Article

NOM et initiale du Prénom de l'auteur en gras (année entre parenthèses), « Titre de l'article », *Nom de la revue*, volume, numéro, p. XX-XX.

POIRRIER Ph. (2015), « Daft Punk, la Toile et le disco. Revival culturel à l'heure du numérique », *French Cultural Studies*, vol. 26, n° 3, p. 368-381.

Thèse et mémoire

NOM et initiale du Prénom de l'auteur en gras (année entre parenthèses), *Titre de la thèse*, lieu de soutenance, thèse/mémoire de (discipline).

PERONNET P. (2012), *Les enfants d'Apollon. Les ensembles d'instruments à vent en France 1700 à 1914*, université de Paris 4-Sorbonne, thèse de musicologie.

Rapport

NOM et initiale du Prénom de l'auteur en gras (année entre parenthèses), « Titre du rapport », rapport pour (Nom du commanditaire).

GIORDANELLA J.-P. (2006), « Rapport sur le thème du sommeil », rapport pour le ministère de la Santé et des Solidarités.

Référence à la version consultable en ligne ou téléchargeable d'un texte imprimé

Notice du texte imprimé, suivie de : « En ligne : url ».

WALLON E. (2010), « Le festival international : un système relationnel » in DULPHY A., FRANK R., MATARD-BONUCCI, M.-A. et ORY P. (dir.), *Les relations culturelles internationales au XX^e siècle, De la*

diplomatie culturelle à l'acculturation, Bruxelles, Peter Lang, p.363-383. En ligne : <http://e.wallon.free.fr/IMG/pdf/Festival-inter.pdf>.

BOURDIEU P. (1998), « L'essence du néolibéralisme » , *Le Monde diplomatique*, p.3. En ligne : <http://www.monde-diplomatique.fr/1998/03/BOURDIEU/3609>.

Référence à une page web (publication directement sur Internet)

NOM et initiale du Prénom de l'auteur en gras (année entre parenthèses), Titre de la ressource, Nom de l'organisation ou de la publication ou du site web [en ligne], volume/numéro, p. XX, disponible sur <url>, page consultée le (date de consultation au format jj/mm/aaaa).

CHÉRON S., ESCAPA C. (2015), « Plus d'une commune métropolitaine sur deux compte moins de 500 habitants » , *Insee Focus* [en ligne], n° 52, disponible sur http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=if52, page consultée le 05/01/2016.

BONFAIT O., VI-TONG N., FRY R. (2014), *Académie/académies. Apprendre à dessiner dans l'Europe des Lumières : l'École de dessin de Dijon*, Centre Georges Chevrier UMR 7366 - (Université de Bourgogne/CNRS), [en ligne], disponible sur <http://tristan.u-bourgogne.fr/Academie.html>, page consultée le 05/01/2016.

PICHOLLE É. (2013), « La suspension d'incrédulité, stratégie cognitive » , *ReS Futurae* [en ligne], n° 2, disponible sur <http://resf.revues.org/281>, page consulté le 05/01/2016.

Pour les références bibliographiques anglophones, les titres d'ouvrage, d'article et de revue comportent des capitales à tous les mots de plus de trois lettres.